

# Mémorandum



**Une société  
multiculturelle:  
une réalité**

**Une société  
interculturelle:  
une finalité**

**Propositions du CIMB  
en vue des élections communales de 2024**



# Sommaire



Introduction	5
L'accueil dans les communes	6
L'action sociale des CPAS	7
Le logement	8
L'emploi	9
L'enseignement	10
La petite enfance	11
La participation citoyenne	12
La vie culturelle	13
La santé	14
La mobilité	15
Conclusion	16
En quelques mots, le CIMB c'est...	17

# Introduction



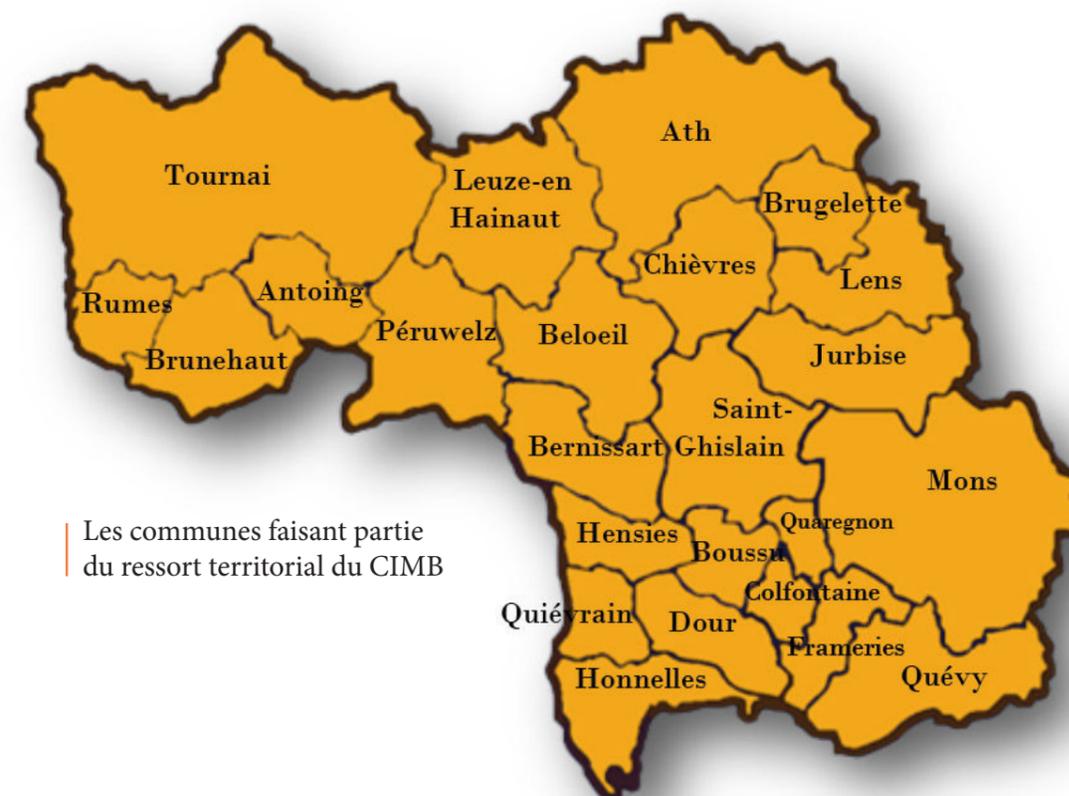
L'égalité des chances est une préoccupation de nombreuses Communes, qui ont d'ailleurs dédié un échevinat à cette matière. Elle est aussi au cœur des Plans de cohésion sociale menés par la majorité des communes de Mons-Borinage et de Wallonie picarde.

La construction d'une société interculturelle est un objectif des politiques d'intégration de la Wallonie. Dans cette société interculturelle, l'intégration des personnes étrangères est considérée comme un processus à double sens, d'acceptation mutuelle, basé sur la réciprocité des droits et devoirs impliquant tant les migrants et leurs descendants que la société d'accueil dans son ensemble.

Ces deux thématiques peuvent rejoindre les intérêts des élus communaux et du CIMB, qui est le Centre régional d'intégration, agréé par la Wallonie, sur le territoire de Mons-Borinage et d'une partie de la Wallonie picarde.

De plus, la Wallonie a sorti, il y a quelques mois, son premier Plan wallon de lutte contre le racisme, dans lequel plusieurs mesures concernent les pouvoirs locaux.

Ce mémorandum propose donc une série de recommandations et de propositions pour aller vers toujours plus d'égalité des chances et faciliter l'intégration au niveau local.



Les communes faisant partie du ressort territorial du CIMB

# L'accueil dans les communes



Le Service Population/Etrangers est souvent l'un des premiers lieux dans lequel se rendent les personnes primo-arrivantes.

Il est chargé d'orienter celles-ci vers le Parcours d'intégration mis en place par la Wallonie, lequel permet aux personnes primo-arrivantes d'obtenir de nombreuses informations et d'être orientées au mieux dans leurs démarches, via le Centre régional d'intégration et ses partenaires.

## Il nous semble donc important que le personnel de ce Service soit informé et sensibilisé en matière de :

 **communication interculturelle** pour offrir un accueil bienveillant, faciliter le dialogue et gérer au mieux les « chocs culturels » qui peuvent se produire (avec le public mais aussi entre collègues car n'oublions que de nombreuses équipes sont multiculturelles) ;

 **lutte contre les discriminations** – formation qui est également prescrite par le Plan wallon de lutte contre le racisme – pour rester attentif à son propre comportement qui peut induire une discrimination, sans en avoir forcément conscience ;

 **droits et obligations des personnes étrangères** : qu'il s'agisse du parcours d'intégration, ou plus largement, du droit des étrangers ou du code de la nationalité (le CIMB et ses partenaires accompagnent les personnes étrangères dans les demandes de nationalité également), les textes et leur application évoluent régulièrement.

 Le CIMB a pris de nombreux contacts, au fil des ans, avec ces services, mais étant donné les changements de personnel ou les évolutions de législation qui peuvent survenir, **de nouvelles rencontres entre le Service Population/Etrangers et le CIMB sont utiles pour faire le point sur nos services**, qui peuvent répondre à vos demandes ou vous orienter dans les domaines cités ci-dessus.

## Nous préconisons également un meilleur accès à l'information :

 en **traduisant des documents utiles** pour les personnes parlant peu le français ;

 en **rédigeant des documents avec la «méthode « facile à lire et à comprendre »** pour les personnes en situation d'analphabétisme – qu'elles soient étrangères ou non puisque cette réalité concerne aussi des Belges ;

 en veillant à **conserver des possibilités d'obtenir des documents et informations** lors de rendez-vous en présentiel **pour les personnes victimes de la fracture numérique**.

# L'action sociale des CPAS



Le CPAS est souvent un passage obligé pour de nombreuses personnes, dont des personnes étrangères, pour lesquelles l'aide apportée contribue à l'intégration dans la société et dans le marché du travail.

## De même que pour le Service Population/Etrangers, il nous apparaît essentiel que :

 les **travailleurs du CPAS**, en ce compris les services d'aide aux personnes âgées notamment, soient **informés et sensibilisés** en matière de **communication interculturelle**, de **lutte contre les discriminations** et d'évolution des **droits et obligations des personnes étrangères** ;

 et que **l'accès à l'information** soit **facilité** via des traductions, de la rédaction selon la **méthode « facile à lire et à comprendre »** et via le maintien de **rendez-vous en présentiel**.

## Mais aussi que :

 des personnes référentes en matière d'interculturalité, de lutte contre le racisme et les préjugés puissent être **formées de façon plus approfondie dans ces matières** ;

 le **PIIS** et le **Parcours d'intégration s'articulent de manière bienveillante**, afin d'éviter les redondances et la multiplication des procédures ;

 les **coûts d'introduction des dossiers** auprès des services d'**équivalence des diplômes** puissent être **pris en charge** ;

 **l'accès aux aides sociales**, et en particulier à **l'aide médicale urgente**, soit **favorisé** pour les personnes qui en ont besoin, en **formant et outillant le personnel** au mieux sur les finalités et modalités d'octroi.



# Le logement



La difficulté d'accès à un logement décent est un problème croissant pour la population en général. Pour les personnes étrangères, s'ajoutent souvent des obstacles supplémentaires.

**Dans ce domaine, nous préconisons que les Communes :**

- ✓ facilitent l'accès à l'information utile (via des traductions notamment) ;
- ✓ luttent contre les marchands de sommeil et toutes les discriminations au logement ;
- ✓ renforcent les dispositifs permettant d'augmenter l'accès au logement (AIS, taxe sur les immeubles inoccupés, capteur logement, reconnaissance de l'habitat alternatif, etc.) ;
- ✓ renforcent, dans tout nouveau projet d'aménagement urbain, la prise en compte des dimensions intergénérationnelles, de mixité sociale et ethnoculturelle.



# L'emploi



En tant qu'employeurs, la Commune et le CPAS sont invités à définir un « Plan Diversité » pour la gestion des ressources humaines.

De plus, la Commune peut être actrice dans des actions telles que le **mentorat d'insertion professionnelle – menée par le CIMB** – par le biais d'agents communaux qui pourraient jouer le rôle de mentor auprès d'une personne étrangère en recherche d'emploi.

En tant que « point de contact » majeur pour une partie de la population, la Commune doit pouvoir orienter au mieux vers les services facilitant la recherche d'emploi ou la création de son activité.

## Programme de mentorat du CIMB

Nous mettons en contact des personnes étrangères en recherche d'emploi (Les mentorés) avec des citoyens de notre région ayant de bons contacts professionnels (Les mentors)



Nous organisons la rencontre et vous débutez le duo

- Le CIMB soutient le duo
- La relation dure 6 mois avec un minimum de 2 rencontres par mois
- Fin de la relation suivie d'un échange final



**Vous souhaitez devenir mentor/mentoré ?**

Contactez-nous pour + d'infos :

david.henry@cimb.be

0490 41 42 01



# L'enseignement



L'école est un lieu-clé dans l'intégration des jeunes issus de l'immigration et dans l'apprentissage d'un vivre ensemble interculturel.



**C'est pourquoi, il est important que les Communes :**



proposent des **formations continues aux équipes éducatives** au dialogue, aux méthodologies et aux pédagogies interculturelles ;



encouragent les écoles à **développer des projets** qui amènent les différents acteurs à se connaître, coopérer et se concerter ;



veillent à ce que les établissements scolaires promeuvent des **échanges réguliers avec les familles**, en recourant, si nécessaire, aux services de l'interprétariat social ;



**soutiennent la scolarité des élèves issus de l'immigration** en renforçant les structures d'appui à l'apprentissage du français pour les élèves non-francophones et en collaborant avec les acteurs susceptibles d'intervenir dans la scolarité des jeunes issus de l'immigration : écoles de devoirs, CPMS, associations, centres MENA, etc.



# La petite enfance



En tant que lieux de socialisation des jeunes enfants et leviers pour leurs parents dans l'accès aux formations et à l'emploi, les structures d'accueil de la petite enfance ont un rôle important à jouer.



**Nous préconisons donc que les Communes :**



augmentent le nombre de dispositifs d'accueil, tout en veillant à la **diversité du personnel engagé** ;



soutiennent les milieux d'accueil qui développent avec les familles des **projets participatifs de soutien** à la parentalité, à la santé, au bien-être et à la gestion de la diversité, etc ;



délivrent au personnel des **formations à l'interculturalité et à la lutte contre les préjugés et le racisme**.



# La participation citoyenne



La participation citoyenne se traduit dans diverses actions menées par les habitants de la commune mais passe aussi par le droit de vote des personnes étrangères – et le droit d’être élu pour les ressortissants des Etats membres de l’UE – aux élections communales.

 Pour promouvoir ce droit de vote, les Communes sont invitées à **utiliser tous les moyens de communication** – grand public et dans les rencontres en vis-à-vis du personnel communal et des CPAS – **pour inviter les personnes étrangères admissibles à voter.**

 Il est aussi essentiel que les Communes soutiennent, promeuvent et stimulent les **actions menées par des citoyens et des associations de migrant.es ou des associations qui accordent une importance particulière à la diversité**, par des rencontres – via le plan de cohésion sociale ou l’organisation d’un conseil consultatif par exemple – afin de prendre connaissance des constats de terrain et chercher ensemble des solutions.

 L’une des actions qui peut être soutenue : celle de **promotion du volontariat – menée par le CIMB** – en accueillant des bénévoles étrangers, notamment primo-arrivants, dans les structures communales afin de permettre des échanges enrichissants, la découverte des codes de la société belge par l’expérience, la pratique de la langue, etc.



### Le bénévolat des personnes étrangères



Vous êtes une personne étrangère et voudriez exercer une activité bénévole pour vous insérer dans la vie locale?



Vous êtes une commune, une association et vous souhaitez accueillir la diversité au sein de votre équipe ?

**N’hésitez pas ... franchissez le pas !**

### Ouvrez-vous au bénévolat !



**UN CHOIX DE L’OUVERTURE À L’AUTRE DOUBLEMENT GAGNANT !**

# La vie culturelle



L’accès à la culture mais aussi les contenus culturels sont essentiels dans un processus d’intégration qui, rappelons-le, est à double sens et qui nécessite donc de préparer la population locale à accueillir l’autre.

 **Il nous semble donc utile que les Communes :**

 fassent en sorte que les CPAS, notamment, **sensibilisent les personnes** disposant de peu de revenus **aux opportunités offertes par l’Art.27 ;**

 soutiennent et développent des **activités sous-tendues par une démarche interculturelle ;**

 apportent une **aide logistique** (l’accès à des espaces d’exposition, par exemple) et promotionnelle aux artistes issus.es de l’immigration ;

 mettent à disposition, dans les bibliothèques communales, des **livres dans les langues des personnes primo-arrivantes** et organisent, pour les jeunes et moins jeunes, des **séances de lecture de contes des pays d’origine** et des séances de lecture dans leur langue d’origine.





Si les compétences de la Commune en matière de santé sont restreintes, elles existent cependant.



**Pour le public étranger spécifiquement, nous préconisons que les Communes :**



facilitent l'accès à l'information, notamment via le CPAS, par des traductions, de la rédaction de documents selon la méthode « facile à lire et à comprendre » pour expliquer le fonctionnement du secteur de la santé, de l'aide médicale urgente pour les personnes concernées ou encore souligner l'existence de services de médiation interculturelle, notamment dans les hôpitaux ;



épaulent, par tous les moyens à leur disposition, les opérateurs en santé mentale spécialisés dans l'accompagnement psychologique des personnes migrantes ;



encouragent la formation des personnels de santé à la démarche interculturelle et à la lutte contre les préjugés et le racisme.

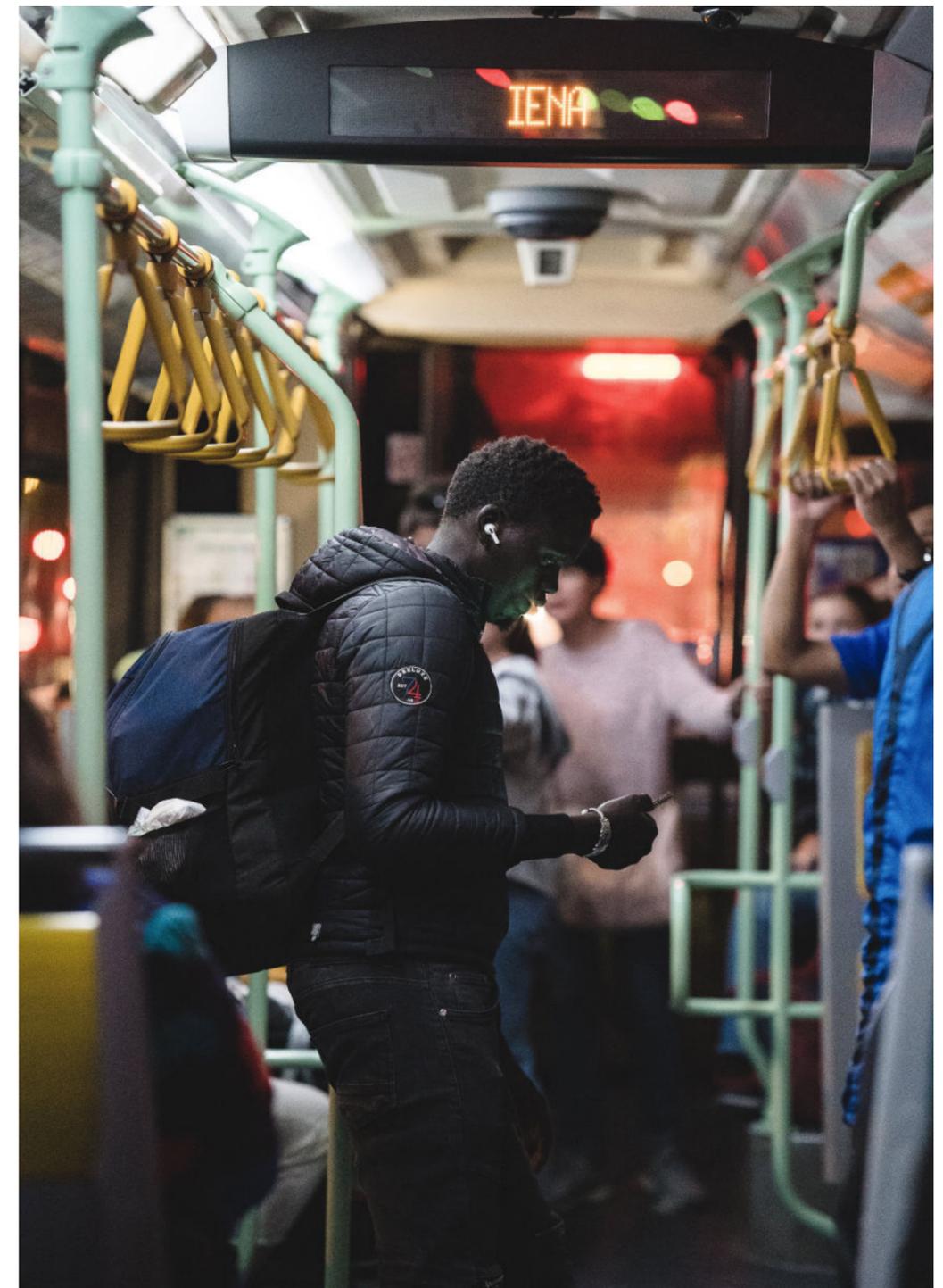
Facile  
à lire et à  
comprendre



La mobilité est une nécessité pour avoir un emploi, se former, accéder aux soins de santé, à la culture, etc.



Les Communes peuvent agir dans ce domaine en renforçant les alternatives telles que le covoiturage, les vélos et voitures partagées, les taxis sociaux mais aussi en se concertant avec les opérateurs classiques comme la SNCB et le TEC.



## Conclusion



En résumé, de nombreuses possibilités s'offrent aux Communes pour développer une société interculturelle et de nombreux acteurs peuvent l'y aider, dont le Centre régional d'intégration – CIMB.

Nous sommes à votre disposition pour discuter ensemble des actions que nous pourrions mener en collaboration ou pour lesquelles nous pourrions vous soutenir ou vous orienter.

Dans les chapitres précédents, nous avons déjà évoqué les formations, sensibilisations et séances d'information en matière de communication interculturelle, droit des étrangers, parcours d'intégration mais aussi les actions en termes d'insertion socioprofessionnelle (mentorat, volontariat, etc.).

Pour promouvoir le droit de vote des étrangers aux élections communales, le CIMB peut également être votre partenaire dans l'organisation de séances de sensibilisation.

Plusieurs pistes existent pour développer les collaborations des Communes avec les acteurs locaux qui agissent déjà dans en matière d'intégration, notamment via les plateformes que le CIMB organise.

Pour en savoir plus sur nos actions afin d'y participer, d'y collaborer, de les promouvoir ou d'orienter le public que vous recevez... Contactez-nous !



## En quelques mots, le CIMB c'est ...



une asbl...

- agréée par la Wallonie en tant que **Centre régional d'intégration des personnes étrangères** sur les communes de Mons-Borinage et une partie de la Wallonie picarde \*
- qui mène des **actions** avec **trois types de publics** :

### ✓ les personnes étrangères ou d'origine étrangère

- **parcours d'intégration** (bilan social, séance d'information, orientation vers des formations en alphabétisation ou français langue étrangère, à la citoyenneté, etc.)
- **orientation socioprofessionnelle** (accompagnement individuel, séances d'information, mentorat, volontariat, tutorat en entreprise, formations)
- **permanences** (pour toute question et toute personne en-dehors du parcours d'intégration)

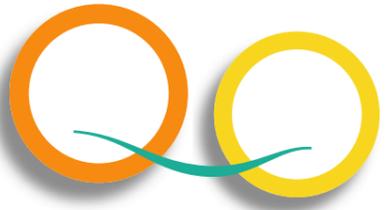
### ✓ les professionnels (des Communes, CPAS, associations, etc.)

- **accompagnement de projets** liés à l'intégration et à l'interculturalité
- **formations** (droit des étrangers, communication interculturelle, etc.)
- **mise en réseau** (plateformes « diversité en entreprises », « interculturalité », etc.)

### ✓ le tout public

- **actions de sensibilisation** (déconstruction des préjugés, causes migratoires, promotion de la diversité, etc.) via :
  - des animations (jeunes et adultes)
  - des ciné-débats, expositions, conférences, etc.

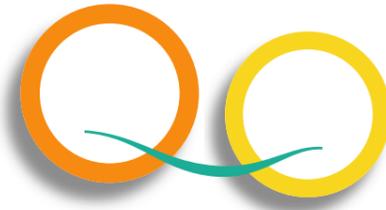
\* Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Brugelette, Chièvres, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes, Tournai.



Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Une société  
multiculturelle:  
une réalité

Une société  
interculturelle:  
une finalité

## Mémorandum



Propositions du CIMB  
en vue des élections  
communales de 2024



## Infos / Contact



cimb@skynet.be



065 61 18 50



www.cimb.be



CIMB - [www.facebook.com/cimb.be](http://www.facebook.com/cimb.be)

